



Conseil de sécurité

Soixante-dix-neuvième année

9806^e séance

Mercredi 11 décembre 2024, à 10 heures
New York

Provisoire

Présidente : M^{me} Thomas-Greenfield (États-Unis d'Amérique)

Membres :

Algérie	M. Koudri
Chine	M. Geng Shuang
Équateur	M. Escobar Ullauri
Fédération de Russie	M. Polyanskiy
France	M. Dharmadhikari
Guyana	M ^{me} Rodrigues-Birkett
Japon	M. Mikanagi
Malte	M ^{me} Gatt
Mozambique	M. Bambissa
République de Corée	M. Hwang
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Dame Barbara Woodward
Sierra Leone	M. Kanu
Slovénie	M. Ponikvar
Suisse	M ^{me} Baeriswyl

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0928 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 heures.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient

La Présidente (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant du Yémen à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les intervenants ci-après à participer à la présente séance : M. Hans Grundberg, Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen ; M. Tom Fletcher, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence ; et M. Hisham Al-Omeisy, Conseiller principal pour le Yémen à l'Institut européen de la paix.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne maintenant la parole à M. Grundberg.

M. Grundberg (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord saisir cette occasion pour souhaiter la bienvenue à mon nouveau collègue à la tête du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, le Secrétaire général adjoint Tom Fletcher. J'ai hâte de travailler avec lui. Je tiens également à remercier chaleureusement les membres du Conseil de sécurité dont le mandat s'achève à la fin de l'année. Leur soutien continu au sein du Conseil a été essentiel à mes efforts.

Alors que l'année 2024 touche à sa fin, nous nous remémorons une année marquée par d'immenses troubles et tragédies au Moyen-Orient. Beaucoup trop de personnes ont subi de lourdes pertes en raison de conflits violents, notamment au Yémen. Au vu des événements dramatiques survenus ces derniers mois au Liban et en Syrie, il devrait être évident pour tous que le Moyen-Orient a un besoin urgent de stabilisation, y compris le Yémen.

N'oublions pas que le Yémen a pris plusieurs mesures positives ces dernières années. L'accord de trêve conclu par l'ONU en 2022, l'échange à grande échelle de détenus liés au conflit en 2020 et 2023 et les engagements pris en 2023 par toutes les parties pour promouvoir les efforts de paix dans le cadre d'une feuille de route placée sous les auspices de l'ONU montrent que l'engagement diplomatique de cette dernière, des puissances régionales et des acteurs internationaux reste la voie la plus efficace

pour parvenir à une paix durable. Il est essentiel que les parties, la région et la communauté internationale dans son ensemble mettent à profit ces moments afin de ne pas manquer l'occasion de prendre des mesures claires en faveur de la paix.

Dans le cas contraire, les Yéménites continueront à souffrir, surtout dans le contexte d'une économie qui s'effondre et d'un niveau de vie qui baisse. Rien ne justifie ces souffrances. Mettre fin à la guerre est un choix qui reste à la portée des parties. J'invite ces dernières à participer activement à mes efforts concernant la feuille de route, qui prévoit un cessez-le-feu, des mesures économiques telles que le paiement régulier des salaires et la préparation d'un processus politique inclusif. Je crois fermement que c'est encore possible. Toutefois, il est impératif d'agir, de faire des compromis et de se concentrer sincèrement sur le Yémen si l'on veut alléger les souffrances des Yéménites et restaurer l'espoir d'un avenir pacifique.

Hier, à l'occasion de la Journée des droits de l'homme, les valeurs inscrites dans la Déclaration universelle des droits de l'homme nous ont été rappelées. Pour les Yéménites, ce rappel est d'autant plus dur à entendre que l'espace civique continue de se rétrécir au Yémen.

Ce mois-ci, cela fait six mois qu'Ansar Allah a lancé une campagne de détentions arbitraires visant le personnel d'organisations internationales et nationales, de missions diplomatiques, de la société civile et d'entités du secteur privé. Si trois détenus ont été libérés, des dizaines d'autres, dont un membre de mon équipe, sont toujours détenus arbitrairement. Et certains se voient encore refuser l'acte d'humanité le plus élémentaire, à savoir un coup de téléphone à leur famille. Ces détentions arbitraires constituent une violation flagrante des droits humains fondamentaux et sont source d'une profonde angoisse pour les familles qui doivent faire face à l'incertitude et craindre pour la sécurité de leurs proches. Je continue d'appeler à leur libération immédiate et inconditionnelle, et j'apprécie grandement le soutien sans équivoque du Conseil de sécurité à ce message.

Parallèlement, mon bureau continue de se concentrer sur la libération de tous les détenus liés au conflit. Certains sont en captivité depuis 10 ans, malgré des efforts continus et de nombreuses réunions organisées par mon bureau avec les comités de prisonniers des parties. Je les invite tous instamment à respecter les engagements pris dans le cadre de l'Accord de Stockholm et à continuer à collaborer avec mon bureau en toute bonne foi pour faire avancer ce dossier humanitaire important.

Les négociations doivent être guidées par le principe convenu : tous pour tous.

La crise économique du Yémen s'aggrave. Chaque mois, j'ai mis en garde le Conseil contre les conséquences catastrophiques de la contraction, de la fragmentation et de la militarisation de l'économie. Le non-paiement des salaires et des pensions du secteur public a entraîné une pauvreté généralisée, tandis que l'inflation galopante a laissé de nombreuses familles dans l'incapacité de se procurer les produits de première nécessité, y compris les denrées alimentaires.

Lors de ses visites à Aden et à Sanaa, mon bureau a souligné le moment critique auquel les parties sont confrontées : soit poursuivre sur la voie catastrophique d'un conflit non résolu et d'une militarisation de l'économie dans laquelle tout le monde est perdant, soit collaborer sur les questions économiques pour ouvrir la voie à la croissance et à d'autres dividendes possibles de la paix. En nous engageant avec les parties prenantes, y compris le secteur bancaire, nous explorons des solutions pratiques et concrètes pour rétablir la stabilité et favoriser le dialogue sur l'économie du Yémen, y compris le paiement des salaires et la reprise des exportations de pétrole et de gaz dans l'intérêt de la population. Cet effort se concentre sur la concrétisation des engagements pris par les parties en juillet, dans l'intérêt de tous les Yéménites.

Nous continuons d'être témoins de l'insécurité qui règne en mer Rouge du fait des activités menées par Ansar Allah, ainsi que des attaques dirigées contre Israël. En riposte, les États-Unis et le Royaume-Uni poursuivent leurs frappes aériennes. Ces faits, que l'on a observés tout au long de l'année, compliquent mes efforts de médiation. J'engage toutes les parties concernées à prendre les mesures qui s'imposent pour créer un environnement propice au règlement du conflit au Yémen. Faute de quoi, elles ne feront qu'encourager les partisans d'un retour à la guerre.

La situation fragile au Yémen persiste sur plusieurs lignes de front, avec des flambées dans des provinces telles que Dalea, Hodeïda, Lahj, Mareb, Saada, Chaboua et Taëz, entraînant souvent des pertes tragiques en vies humaines. Les hostilités se sont récemment intensifiées dans l'est de Taëz, des explosions et des tirs d'obus ayant été signalés à proximité de quartiers civils. La semaine dernière, un drone a frappé un marché bondé à Maqbona, dans la province de Taëz, tuant au moins six personnes et en blessant grièvement un grand nombre. J'appelle toutes les parties au conflit à respecter strictement les obligations qui leur incombent en vertu du droit international

humanitaire, à savoir protéger les civils et les infrastructures civiles. Ces événements soulignent l'urgence de conclure un accord de cessez-le-feu. Afin de favoriser la désescalade, mon bureau continue de collaborer avec les responsables de l'armée et des forces de sécurité des deux parties, en facilitant le dialogue sur la dynamique actuelle et en étudiant les possibilités d'instaurer un climat de confiance. Lors de leurs récentes visites à Aden et à Mareb, mes collègues se sont entretenus avec des hauts commandants militaires du Gouvernement yéménite en vue d'échanger leurs vues et d'aborder les problèmes de sécurité rencontrés au niveau local.

Mon bureau met tout en œuvre pour écouter et consulter un large éventail de Yéménites. Nous continuons notre série de dialogues politiques avec les partis et les composantes politiques yéménites afin de définir les priorités et de réfléchir aux paramètres d'un règlement politique. L'un des principaux points à retenir de ces sessions est le consensus dégagé sur la nécessité d'un processus dirigé par les Yéménites, qui place les besoins de la population au cœur de l'action, encourage la réconciliation et jette les bases d'un relèvement durable. Il est aussi largement reconnu que tout futur règlement doit être inclusif, garantissant la représentation de toutes les composantes de la société. À cette fin, le principe d'inclusion et le programme pour les femmes et la paix et la sécurité demeurent au centre de nos efforts. Nous avons récemment coparrainé le septième sommet féministe à Aden, aux côtés de plusieurs organisations internationales, envoyant ainsi un message clair et unifié de soutien, de solidarité et de plaidoyer en faveur de la lutte des femmes pour l'égalité, la fin de la discrimination et de la violence et la construction d'une paix globale au Yémen.

Ces espaces de dialogue entre Yéménites de tous bords politiques sont essentiels. Il est inquiétant de constater qu'ils sont de plus en plus menacés par des intérêts partisans ayant pour but de supprimer les différents espaces civiques ou de menacer les participants aux réunions. Restreindre le travail de la société civile et perpétuer un climat de peur est une atteinte aux droits des Yéménites. Cela sape les fondements nécessaires à un processus de paix intra-yéménite, enhardit les auteurs de troubles et permet aux groupes armés de poursuivre leurs violations des droits humains en toute impunité. Ces actes d'intimidation et ces restrictions doivent cesser.

Aujourd'hui plus que jamais, nous devons œuvrer de concert pour épauler les acteurs de la société civile et les défenseurs des droits humains au Yémen, de sorte qu'ils soient protégés, aient les moyens d'accomplir leurs

tâches en toute sécurité et dans la dignité, et puissent favoriser une réconciliation fondée sur le respect des droits. À cet égard, j'attends avec intérêt l'exposé de M. Hisham Al-Omeisy.

Au niveau international, j'ai récemment eu des discussions constructives avec les acteurs yéménites et internationaux dans plusieurs endroits. Chaque fois, j'ai transmis le même message : une solution pacifique au Yémen est possible, et il est essentiel de maintenir l'unité et le soutien de la communauté internationale en vue d'atteindre cet objectif.

Pour relever les défis et traduire les possibilités en progrès tangibles, l'appui unanime du Conseil revêt une importance capitale. Ce n'est que par un engagement commun et une action décisive que nous pourrions créer et entretenir un climat propice à une médiation efficace et instaurer la paix durable, inclusive et juste à laquelle le peuple yéménite aspire et qu'il mérite à juste titre. Quoi qu'il en soit, les Yéménites peuvent compter sur le travail acharné et le soutien constant de l'Organisation pour leur permettre de concrétiser ces aspirations.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M. Grundberg de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Fletcher.

M. Fletcher (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial Grundberg des efforts qu'il continue de déployer en faveur de la paix au Yémen.

Comme c'est la première fois que je participe à une séance du Conseil de sécurité en ma qualité de Coordinateur des secours d'urgence, je voudrais commencer par aborder quelques points plus généraux.

Comme je l'ai dit à l'occasion du lancement de l'Aperçu de la situation humanitaire mondiale 2025, le monde est en feu. Plus de 300 millions de personnes souffrent des conséquences humanitaires dévastatrices des conflits, des changements climatiques et des inégalités. La communauté humanitaire, que je représente ici, fait un travail remarquable en aidant les populations aux prises avec ces crises : 116 millions de personnes ont ainsi bénéficié d'une aide depuis le début de l'année. Je tiens à saluer le courage dont elle fait montre au Yémen et dans le monde entier.

Cependant, elle est débordée, manque de fonds et subit des attaques. Cela nous empêche de sauver des vies. Nous devons par conséquent faire mieux. Le Conseil de sécurité a un rôle essentiel à jouer. Je m'efforcerai donc, lors de ces séances d'information, de faire brièvement le

point sur notre action face aux crises humanitaires et de formuler des recommandations pratiques.

Les bases ayant été posées, j'en viens maintenant au Yémen. Comme l'a décrit mon collègue, cette année a été extrêmement difficile. Le Yémen vit toujours dans l'ombre d'un conflit interne, tout en étant confronté à une nouvelle escalade des tensions régionales, à une crise économique de plus en plus grave et à des menaces accrues pour la sûreté et la sécurité du personnel des Nations Unies et des organisations humanitaires. Les attaques en provenance et à destination du Yémen risquent d'endommager les infrastructures portuaires critiques, compromettent l'acheminement de denrées alimentaires essentielles, de carburant et d'autres produits importés, dont dépendent des millions de Yéménites, et font planer la menace d'une marée noire sans précédent. La situation économique du pays s'est détériorée, la Banque mondiale prévoyant une nouvelle contraction du produit intérieur brut de 1 % cette année, en plus de la baisse de 54 % du produit intérieur brut réel par habitant depuis 2015.

Dans les zones contrôlées par le Gouvernement yéménite, le rial yéménite a atteint des niveaux historiquement bas tout au long de l'année, alors que les exportations de pétrole et de gaz sont toujours bloquées. Le coût des denrées alimentaires dans ces zones a augmenté de 28 % par rapport à l'année dernière. Les services de base se sont effondrés. Les familles ont moins d'argent en poche et recourent de plus en plus à d'autres moyens pour survivre, y compris le mariage d'enfants. La crise de liquidités a empêché la population d'accéder aux dépôts bancaires, ce qui a fragilisé plus encore les activités commerciales et retardé les principaux programmes humanitaires. Une épidémie de choléra s'est propagée dans le pays, touchant plus de 200 000 personnes. De surcroît, les inondations ont provoqué le déplacement de plus d'un demi-million de personnes au cours d'une saison des pluies particulièrement intense, exacerbée par la crise climatique.

Pendant ce temps, l'action humanitaire continue de se heurter à de lourdes contraintes. Les coupes budgétaires ont entraîné la fermeture de programmes vitaux. Le nombre total de personnes dans le besoin est passé, depuis le début de l'année, de 18,2 à 19,5 millions. Comme l'a souligné mon collègue, cela fait plus de six mois que plus de 50 personnes travaillant pour l'ONU, des organisations non gouvernementales, la société civile et des missions diplomatiques sont détenues arbitrairement par les autorités houthistes de facto. Bien qu'un membre du personnel des Nations Unies et deux membres d'organisations non gouvernementales aient été récemment libérés, ces

détentions prolongées sont inacceptables et constituent une violation du droit international. Elles entravent aussi considérablement nos opérations.

Toutefois, en dépit de ces difficultés, les acteurs et la communauté humanitaires, travaillant en étroite collaboration avec les populations, sont restés sur place et ont apporté une réponse à grande échelle, fondée sur des principes, à quelque 7,8 millions de personnes cette année. Nous avons contribué à endiguer une épidémie de choléra en venant en aide à plus de 2 millions de personnes. Nous avons contribué à freiner la propagation de l'insécurité alimentaire en distribuant des denrées alimentaires d'urgence ciblées et en apportant une aide à la subsistance. Nous avons distribué du matériel pour la construction d'abris, des équipements d'assainissement, de la nourriture et de l'argent à plus de 440 000 personnes nouvellement déplacées. En outre, nous avons poursuivi nos efforts en vue d'améliorer la qualité de nos interventions, en consultation directe avec les personnes touchées. Par exemple, nous avons trouvé des solutions durables de gestion de l'eau, notamment grâce à des systèmes d'approvisionnement en eau sensibles au climat et fonctionnant à l'énergie solaire, qui fournissent de l'eau propre à des milliers de personnes. Nous avons étendu notre programme d'assistance en espèces à plus de 580 000 personnes. Le Fonds humanitaire pour le Yémen a acheminé plus de 60 % de ses financements par l'intermédiaire d'organisations locales, y compris des organisations dirigées par des femmes. Ce travail vital se poursuivra. Nous associerons les personnes touchées à la conception et à la mise en œuvre de notre appui, en particulier les personnes marginalisées, les femmes et les filles, les personnes âgées et les personnes handicapées. Par-dessus tout, nous resterons sur place et tiendrons nos promesses, en apportant notre concours pour soulager les souffrances humaines où qu'elles se trouvent et en tout temps, sur la base des seuls besoins. Pour ce faire, il nous faut trois choses de la part du Conseil de sécurité.

Premièrement, nous avons besoin de son influence soutenue pour garantir le plein respect du droit international humanitaire. Il s'agit notamment de veiller à ce que les infrastructures indispensables à la survie de la population yéménite soient épargnées. Il est particulièrement important que les ports yéménites de la mer Rouge restent opérationnels et disponibles pour les importations. Ce sont des bouées de sauvetage pour des millions de personnes. Il s'agit également d'appuyer les efforts de l'ONU pour obtenir la libération immédiate et inconditionnelle de toutes les personnes détenues arbitrairement par les autorités

houthistes de facto et garantir la sécurité du personnel des Nations Unies et du personnel humanitaire.

Deuxièmement, nous avons besoin de l'appui du Conseil pour que l'aide humanitaire soit intégralement financée. Cette année, comme il est souligné dans l'Aperçu de la situation humanitaire mondiale, nos partenaires humanitaires ont besoin d'environ 2,5 milliards de dollars pour venir en aide à 10,5 millions de personnes au Yémen.

Troisièmement et enfin, l'Envoyé spécial Grundberg doit être appuyé pour trouver un règlement durable du conflit au Yémen. C'est essentiel pour mettre fin au cycle de souffrances humanitaires qui dure depuis 10 ans. J'attends avec intérêt de travailler avec les membres du Conseil pour les civils et les communautés que nous servons.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M. Fletcher de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Al-Omeisy.

M. Al-Omeisy (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Madame la Présidente, de l'occasion qui m'est donnée de m'adresser au Conseil de sécurité. Je remercie également l'Envoyé spécial Grundberg de tout le travail qu'il fait ainsi que le Secrétaire général adjoint Fletcher qui a mis en exergue les nombreux malheurs du Yémen.

À l'heure actuelle, les membres du personnel des Nations Unies qui ont été enlevés sont détenus dans les prisons des houthistes, réputées pour être des pièges mortels. D'anciens membres et des membres actuels du personnel diplomatique, qui n'ont fait que travailler pour améliorer la vie de leurs concitoyens, sont torturés pour leur faire avouer des crimes qu'ils n'ont pas commis. La société civile et les travailleurs humanitaires, déjà accusés de haute trahison et de conspiration contre l'État, comptent chaque seconde, sachant trop bien que leurs accusateurs, les houthistes, sont à la fois juge et partie, et que leurs perspectives sont donc sombres. Certaines familles pleurent la perte de leur mari ou de leur père après avoir reçu les dépouilles de leurs proches sans aucune explication. D'autres attendent avec angoisse l'appel redouté. Comment est-ce que le sais ? Eh bien, j'ai eu la malchance d'en faire moi-même l'expérience. Aucun être humain, pour quelque raison que ce soit, ne devrait vivre un tel enfer. Qu'il me soit permis tout d'abord de faire part de ma terrible expérience personnelle, puis de présenter mon point de vue sur la voie à suivre au Yémen.

J'ai été enlevé par les houthistes qui m'ont fait disparaître de force pendant plus de cinq mois. J'ai été pris dans la rue sous la menace d'une arme en plein jour, j'ai eu les yeux bandés et j'ai été poussé dans une voiture. J'ai été emmené dans un lieu inconnu, sans procédure régulière ni accès à un avocat. Ma famille ne savait pas qui m'avait kidnappé ni où j'étais détenu. Jeté dans une cellule complètement obscure, j'ai dû ramper sur le sol pour n'y trouver qu'un mince matelas crasseux et rien d'autre. Je n'avais jamais été en prison auparavant et, dans un moment de panique, j'ai commencé à crier et à tambouriner sur la porte. Après ce qui m'a semblé être une éternité, les gardes sont arrivés avec leurs lampes torches, mais seulement pour me battre et me faire taire. Ce scénario se répétait sans cesse, car j'atteignais inévitablement un point de rupture après tant d'heures passées dans le noir, et je me disais qu'un peu de lumière et un peu d'interaction humaine, sous la forme de coups de poing et de bâton, valaient mieux que d'être laissé seul dans le noir avec mes démons et le sentiment d'être enterré vivant dans ce misérable cercueil qu'était ma cellule.

Entre l'isolement, les gardes sans pitié et les interrogatoires barbares, je mentirais si je disais qu'il n'y a pas eu des moments où j'ai touché le fond et où j'ai envisagé de mettre fin à mes jours. C'était particulièrement le cas lorsque, au cours de mes interrogatoires, mes ravisseurs menaçaient constamment de me tuer ou de s'en prendre à ma famille si je n'avouais pas des crimes inventés de toutes pièces. C'est en fait un miracle que je m'en sois sorti en un seul morceau. Je n'oublierai jamais le jour où j'ai été libéré et où j'ai pu serrer mes deux garçons dans mes bras, alors que je pensais ne jamais les revoir. Certains ont dit que j'avais eu beaucoup de chance, mais le fait est qu'un grand nombre d'organisations et de personnes m'ont aidé, et c'est l'ampleur de la campagne menée sans relâche et la pression soutenue exercée sur les houthistes, qui les ont finalement contraints à me laisser partir.

Les houthistes continuent de détenir illégalement des membres du personnel humanitaire, des Nations Unies et d'ambassades, ainsi que des milliers d'autres personnes, dans le cadre d'une campagne systématique visant à terroriser la population locale pour qu'elle se soumette et à faire taire les dissidents. J'ai été choqué de voir l'état de certains de mes collègues dans des vidéos produites par les houthistes, dans lesquelles ils étaient contraints de faire des aveux insensés qui leur avaient été dictés. J'ai travaillé avec certains de ces collègues pendant plus de 10 ans et je peux assurer au Conseil que tout ce que nous avons fait, c'est essayer d'améliorer la vie des

Yéménites grâce à des programmes axés sur l'éducation, les échanges culturels et le développement.

Le Conseil de sécurité doit dénoncer les procédures et les procès théâtraux des houthistes pour ce qu'ils sont : une mascarade. Il doit également exiger que les houthistes libèrent immédiatement tous les détenus et mettent fin à leur pratique des enlèvements et des prises d'otages à des fins politiques. Toutefois, je tiens à le dire très clairement : nous avons besoin d'un effort concerté pour promouvoir le dialogue et un accord inclusif qui fonctionne pour toutes les parties de la société yéménite, y compris les houthistes. Mobiliser toutes les parties au conflit et les civils pour œuvrer en faveur de la stabilité et de la paix est le seul moyen de briser le cycle de la violence et de mettre fin aux transgressions et aux violations continues des droits humains les plus fondamentaux.

Si nous sommes ici aujourd'hui, c'est en grande partie parce que l'on ne s'est pas attaqué aux racines du conflit, à l'érosion quasi systématique et délibérée des institutions de l'État et à l'affaiblissement de la légitimité du Gouvernement. Le Conseil ne peut espérer déloger les houthistes alors qu'il reste tant à faire pour soutenir un pouvoir viable et uni qui puisse combler le vide. Le processus lancé par l'Institut européen de la paix sous le nom de « Pathways for Reconciliation in Yemen » (les voies de la réconciliation au Yémen) et mené par des équipes locales a constitué l'effort le plus important et le plus complet de l'histoire récente pour consulter les Yéménites sur leurs besoins, leurs points de vue et leurs droits dans le cadre de la recherche d'une paix durable. Une proportion frappante des personnes consultées a estimé qu'elle ne disposait pas de moyens appropriés pour exprimer ses besoins et aspirations.

Un engagement en faveur de la paix ne peut aboutir que si toute la société y participe, au-delà de ceux qui se livrent activement aux hostilités ou qui sont associés aux parties au conflit. La probabilité d'obtenir un règlement légitime et durable dépend en grande partie de l'inclusivité du processus et de la mesure dans laquelle il ne se limite pas aux voix des puissants qui forment l'élite. Il n'y a pas de solution miracle, mais nous avons la possibilité d'adopter une approche plus globale et à long terme qui permettrait un processus politique légitime et inclusif, garantirait la cohésion sociale et rétablirait les institutions de l'État, avec à la clef une gouvernance à l'écoute des citoyens qui serait à même de regagner la confiance de la population. L'autre solution consiste à répéter les erreurs commises au cours de plus de trois décennies de conflit au Yémen. Il est temps d'agir.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M. Al-Omeisy de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

Dame Barbara Woodward (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je tiens, pour commencer, à remercier l'Envoyé spécial Grundberg pour son exposé, mais aussi son équipe, pour tout le travail accompli cette année. Je remercie également le Secrétaire général adjoint Fletcher de son exposé, et je lui souhaite la bienvenue au Conseil. Je remercie aussi M. Al-Omeisy de son exposé.

Je ferai quatre observations.

Tout d'abord, je tiens à remercier M. Al-Omeisy de nous avoir fait part de son histoire poignante et pour son courage. Son expérience directe de la détention par les houthistes souligne qu'il importe au plus haut point que le Conseil de sécurité condamne sans équivoque et à l'unanimité la détention de Yéménites travaillant pour l'ONU et pour les organisations d'aide internationales et nationales. Nous regrettons que cela n'ait pas été possible jusqu'à présent. Pour sa part, le Royaume-Uni demande sans ambages et sans équivoque la libération immédiate et inconditionnelle de toutes les personnes détenues. Les travailleurs humanitaires, comme il l'a clairement indiqué, doivent pouvoir apporter un soutien aux Yéménites vulnérables sans redouter de faire l'objet d'une détention injustifiée ou d'actes d'intimidation.

Deuxièmement, l'embargo sur les armes, tel qu'imposé par la résolution 2216 (2015), est essentiel pour empêcher le transfert illicite d'armes au Yémen. Nous devons donc faire respecter cette résolution, et nous prions les États Membres d'accroître le financement du Mécanisme de vérification et d'inspection des Nations Unies pour le Yémen afin de le renforcer. Nous saluons également le lancement de la stratégie des garde-côtes yéménites en vue de renforcer le contrôle des armes et la sécurité maritime.

Troisièmement, la dépréciation du rial yéménite continue de menacer la stabilité économique et la sécurité alimentaire du Yémen, avec des conséquences humanitaires désastreuses.

Le Gouvernement yéménite a besoin d'un soutien international constant et stable pour améliorer la résilience et la collaboration institutionnelles, comme l'a mentionné M. Al-Omeisy. Le Royaume-Uni exhorte donc la communauté internationale à veiller à ce que le Gouvernement yéménite dispose des moyens lui permettant de continuer

à développer l'économie du pays et ses capacités afin de répondre au mieux aux besoins du peuple yéménite.

Enfin, nous nous félicitons du soutien constructif apporté par le Conseil à l'action des Nations Unies et de l'Envoyé spécial Grundberg, avec notamment l'adoption à l'unanimité des textes portant renouvellement des mandats de la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda et du régime de sanctions établi en application de la résolution 2140 (2014). Nous demeurons résolus à soutenir l'action de l'Envoyé spécial en vue d'instaurer une paix inclusive, durable et globale au Yémen.

M. Mikanagi (Japon) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier de leurs exposés les trois intervenants, à savoir l'Envoyé spécial Grundberg, le Secrétaire général adjoint Fletcher et M. Al-Omeisy. Je souhaite en particulier à M. Fletcher plein succès dans ses nouvelles fonctions de Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence.

Son rôle est important, surtout en cette période où le monde est aux prises avec des crises humanitaires, notamment au Yémen, où la population souffre d'une insécurité alimentaire persistante, d'épidémies et de catastrophes naturelles.

Cependant, l'action humanitaire au Yémen souffre d'une pénurie alarmante de financements. La communauté internationale doit accroître son aide pour sauver les Yéménites vulnérables. Le Japon continuera à jouer son rôle dans le domaine de l'action humanitaire et en matière d'aide d'urgence dans l'ensemble du pays.

Les houthistes doivent assurer un espace de travail sûr et sans entrave aux travailleurs humanitaires, qui sont dans le pays pour aider les Yéménites. À cet égard, tout en prenant acte de la récente libération d'un membre du personnel des Nations Unies et de deux membres du personnel d'organisations non gouvernementales, nous sommes d'avis que les houthistes doivent libérer immédiatement toutes les autres personnes détenues depuis six mois, dont le nombre dépasse 50, en plus des quatre membres du personnel des Nations Unies détenus depuis 2021 et 2023. Le Japon réaffirme son rejet de toutes les fausses accusations formulées contre eux, ainsi que les prétendues poursuites pénales engagées contre l'un ou l'autre d'entre eux.

La liberté de navigation est la pierre angulaire du transport maritime mondial. Les houthistes doivent immédiatement cesser leurs attaques inconsidérées contre les navires et libérer le navire marchand *Galaxy Leader* et ses 25 membres d'équipage, qui sont retenus

en captivité depuis plus d'un an. Ce sont là des exigences incessantes du Conseil de sécurité, émises dans les résolutions 2722 (2024) et 2739 (2024) et dans le communiqué de presse publié le mois dernier (voir SC/15904).

Le Japon condamne également les autres menaces que les houthistes font peser sur la paix et la sécurité internationales, notamment les récentes attaques de drones menées contre Israël. Elles doivent cesser.

La présente séance d'information est probablement la dernière consacrée au Yémen pendant le mandat actuel du Japon en tant que membre non permanent du Conseil. Si l'on considère les deux années écoulées, ce dossier a connu une période propice en 2023, lorsque le pays semblait s'acheminer vers la paix. Mais, malheureusement, le pays vit aujourd'hui une période sombre, marquée par le piétinement du processus de paix dans un contexte d'actions déstabilisatrices incessantes menées par les houthistes et d'instabilité régionale persistante.

Comme l'a déclaré l'Envoyé spécial, le Yémen ne peut pas attendre éternellement une feuille de route pour la paix. Les citoyens du Yémen aspirent à la sécurité, à la stabilité et à la prospérité depuis plus d'une décennie. Le Japon exhorte les parties à donner la priorité au bien-être du peuple yéménite et à relancer la dynamique des pourparlers de paix. Même en cette période difficile, nous trouvons encourageantes les paroles puissantes de M. Grundberg : la paix au Yémen est possible. Le Japon lui fait confiance, et espère sincèrement que ses efforts inlassables se traduiront par des progrès tangibles sur la voie d'une paix durable et inclusive au Yémen.

M^{me} Gatt (Malte) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier l'Envoyé spécial Grundberg et le Secrétaire général adjoint Fletcher de leurs exposés. Je souhaite aussi la bienvenue au Conseil au Secrétaire général adjoint Fletcher. Je remercie également M. Al-Omeisy de son témoignage et de nous avoir fait part de son expérience personnelle aujourd'hui.

Cela fait un an que les parties au conflit se sont engagées à prendre des mesures pour mettre en œuvre un cessez-le-feu national, améliorer les conditions de vie et préparer la reprise d'un processus politique inclusif sous les auspices de l'ONU. Nous regrettons vivement que ces progrès n'aient pas été accomplis et que l'escalade des tensions dans la région ait entravé les progrès sur la voie de la paix au Yémen.

Les attaques menées par les houthistes contre les navires marchands et commerciaux en mer Rouge et dans la région ont également aggravé les tensions et entravé les

progrès. Bien que les niveaux de violence soient inférieurs à ceux de la période précédant la trêve, les escalades militaires et les affrontements armés entre les parties sont très préoccupants. Nous engageons les houthistes à cesser leur escalade au Yémen, dans la mer Rouge et dans la région. Nous exhortons les parties à revenir à la table des négociations et à confirmer les engagements pris il y a un an.

Un processus politique durable au Yémen doit être inclusif. Les femmes et les groupes sous-représentés doivent avoir leur mot à dire en ce qui concerne la définition de l'avenir politique du Yémen. Il n'est pas envisageable de les laisser de côté. Malheureusement, les femmes au Yémen continuent d'être victimes de graves violations de leurs droits. Les restrictions qui limitent la liberté de mouvement des femmes et leur accès aux soins de santé et à l'éducation sont inacceptables et doivent être levées. Nous soulignons l'importance d'une action humanitaire qui tienne compte des questions de genre, et nous encourageons vivement toutes les parties prenantes à donner la priorité aux besoins des femmes et des filles.

Cela fait également six mois, ce mois-ci, que les houthistes détiennent illégalement plus de 50 membres du personnel des Nations Unies et d'organisations non gouvernementales, de la société civile et de missions diplomatiques. Durant notre mandat de membre élu au Conseil, les travailleurs humanitaires et les membres du personnel des Nations Unies ont été pris pour cible à des niveaux sans précédent dans le monde entier, en particulier le personnel recruté sur les plans national et local, qui constitue l'épine dorsale des opérations humanitaires. Les travailleurs humanitaires doivent pouvoir accomplir leur travail indispensable sans crainte d'être pris pour cible. Les personnes détenues arbitrairement doivent être libérées immédiatement et sans condition. De telles détentions constituent une violation du droit international.

Comme nous l'avons encore entendu aujourd'hui, les besoins au Yémen demeurent immenses et ne cessent de croître. Des millions de personnes sont exposées à l'insécurité alimentaire aiguë et à la malnutrition, souffrent d'un manque d'eau, de soins de santé et de services d'assainissement, et sont exposées à la propagation de maladies évitables et au déplacement. L'exploitation des moyens économiques par les parties a aggravé la situation humanitaire déjà désastreuse, tandis que la vulnérabilité des Yéménites aux effets des changements climatiques ne fait qu'exacerber leurs besoins. Les enfants yéménites souffrent de manière disproportionnée et représentent plus de la moitié des personnes dans le besoin. Toutes les parties au conflit doivent respecter les obligations que leur

impose le droit international en matière de protection des enfants. Malgré les difficultés, l'ONU et d'autres organisations humanitaires ont continué de mener leurs activités sur le terrain, et la communauté internationale doit soutenir ces efforts et augmenter le financement du plan d'aide humanitaire pour le pays. Ce n'est pas le moment de réduire l'aide.

Pour terminer, étant donné qu'il s'agit de la dernière séance consacrée au Yémen avant la fin du mandat de Malte au Conseil, je tiens à remercier l'Envoyé spécial Grundberg et toute son équipe de leurs efforts, ainsi que nos collègues du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, qui continuent de travailler dans des circonstances très difficiles. La communauté internationale doit continuer d'aider le Yémen. Nous demeurons fermement convaincus que la paix est possible. Nous appelons de nouveau les parties au conflit à accorder la priorité au peuple yéménite et à engager des négociations à cette fin, et la communauté internationale à continuer d'apporter le soutien nécessaire.

M. Kanu (Sierra Leone) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prononcer la présente déclaration au nom des trois membres africains du Conseil de sécurité, à savoir l'Algérie, le Mozambique et mon pays, la Sierra Leone, et du Guyana.

Nous remercions de leurs précieux exposés l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, Hans Grundberg, et le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, Tom Fletcher. Nous remercions également M. Hisham Al-Omeisy, Conseiller principal pour le Yémen à l'Institut européen de la paix, de sa contribution poignante, qui donne à réfléchir. Nous saluons également la participation du représentant du Yémen à la présente séance.

Le Yémen est au cœur d'une crise multidimensionnelle caractérisée par un conflit prolongé, les effets dévastateurs des changements climatiques, l'effondrement de l'économie et l'une des pires urgences humanitaires de l'histoire moderne. Les trois membres africains du Conseil de sécurité et le Guyana soutiennent pleinement les efforts déployés par l'ONU et les acteurs régionaux, notamment le Royaume d'Arabie saoudite et le Sultanat d'Oman, pour parvenir à un règlement politique du conflit yéménite sur la base de cadres convenus. Un processus politique contrôlé et dirigé par les Yéménites reste indispensable pour parvenir à un règlement durable et juste. Nous pensons qu'un processus équilibré et inclusif, garantissant la participation des femmes et des jeunes, permettra de mettre fin au conflit, de sortir de l'impasse politique et

de jeter les bases nécessaires pour répondre aux besoins du peuple yéménite. Nous recommandons de continuer de préserver les avancées obtenues grâce aux pourparlers de paix, et soulignons l'importance des efforts de médiation menés actuellement sous les auspices de l'ONU. Compte tenu de tous ces éléments, les trois membres africains du Conseil et le Guyana craignent que la communauté internationale ne détourne son attention du Yémen dans un contexte d'instabilité et de tensions accrues au Moyen-Orient. Dans ces circonstances, nous souhaitons souligner les principaux points suivants.

Premièrement, nous exigeons de nouveau la libération immédiate et inconditionnelle de tous les membres du personnel des Nations Unies et du personnel humanitaire actuellement retenus par les houthistes. La détention de ce personnel, ainsi que de membres de la société civile et du personnel diplomatique, constitue une violation grave du droit international humanitaire. Nous exhortons les houthistes à libérer les travailleurs humanitaires détenus arbitrairement, lesquels opèrent souvent dans des conditions difficiles pour fournir des services vitaux. À cet égard, nous condamnons également les attaques des houthistes prenant pour cible des civils et des biens de caractère civil, comme l'illustre la récente attaque de drone sur un marché dans la province de Taëz, dans laquelle six personnes ont été tuées et huit autres blessées.

Deuxièmement, les trois membres africains du Conseil et le Guyana sont vivement préoccupés par l'aggravation de l'insécurité alimentaire au Yémen. Selon le Programme alimentaire mondial, 62 % des ménages ne sont pas en mesure de satisfaire leurs besoins alimentaires de base, ce qui représente une augmentation alarmante de 30 % par rapport à l'année précédente. *L'Aperçu de la situation humanitaire mondiale 2025*, publié le 4 décembre par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, prévoit que l'insécurité alimentaire et la malnutrition resteront élevées, avec environ 17 millions de personnes, soit près de la moitié de la population, en proie à une grave insécurité alimentaire et 3,5 millions de personnes souffrant de malnutrition aiguë. Pour remédier à cette situation désastreuse, nous prions les pays donateurs d'augmenter considérablement leurs contributions au plan d'aide humanitaire pour le Yémen à l'horizon 2025 et de mobiliser les ressources nécessaires.

Troisièmement, nous jugeons profondément préoccupantes les attaques constantes des houthistes contre des navires marchands et de haute mer, qui font peser des risques importants sur l'environnement et les écosystèmes

marins. Nous demandons instamment aux houthistes de cesser immédiatement ces attaques.

Enfin, les trois membres africains du Conseil et le Guyana sont alarmés par la multiplication des attaques menées sur le territoire yéménite par des acteurs extérieurs, qui menacent de compromettre davantage les efforts de médiation. Aucune intervention militaire ne pourra régler la crise yéménite. Seuls des efforts diplomatiques et un véritable dialogue politique peuvent ouvrir la voie à une paix durable et à la cohésion nationale. Le conflit en cours à Gaza, la situation en Syrie et les frappes aériennes sur le territoire yéménite ont de graves répercussions sur la sécurité du peuple yéménite et compromettent sérieusement les perspectives d'un processus politique stable. Les trois membres africains du Conseil de sécurité et le Guyana sont fermement convaincus qu'il est indispensable de parvenir à un cessez-le-feu immédiat et permanent à Gaza pour l'instauration d'une paix à long terme dans la région. Nous appelons toutes les parties au conflit, ainsi que les acteurs extérieurs et régionaux, à mettre fin à leurs actions militaires et à choisir la voie de la paix.

Pour terminer, les trois membres africains du Conseil et le Guyana restent déterminés à soutenir les efforts diplomatiques de l'Envoyé spécial pour faciliter un processus politique dirigé et contrôlé par les Yéménites sous les auspices de l'ONU. Nous continuerons de plaider en faveur de la paix, de la justice et de la prospérité pour le peuple du Yémen.

M. Dharmadhikari (France) : Je voudrais tout d'abord remercier l'Envoyé spécial du Secrétaire général Hans Grundberg, ainsi que le Secrétaire général adjoint Tom Fletcher pour leurs présentations. Je voudrais également remercier M. Hisham Al-Omeisy pour son témoignage poignant de ce qu'est l'action locale des houthistes au Yémen. Je voudrais également saluer la présence parmi nous du Représentant permanent du Yémen.

Les houthistes, soutenus par l'Iran, n'ont toujours pas mis fin à leurs attaques en mer Rouge contre des navires commerciaux, malgré les résolutions 2722 (2024) et 2739 (2024) adoptées par le Conseil. Nous réitérons l'appel du Conseil de sécurité en faveur de la libération immédiate et inconditionnelle du *Galaxy Leader* et de son équipage, retenus depuis plus d'un an.

La France réaffirme son attachement à la stabilité du Yémen et à la sécurité régionale. Elle appelle l'Iran à cesser son soutien aux actions déstabilisatrices au Moyen-Orient. Elle poursuivra son engagement dans le cadre de

l'opération défensive de politique de sécurité et de défense de l'Union européenne, ASPIDES, pour protéger la sûreté maritime et la liberté de navigation, conformément au droit international et en lien avec ses partenaires.

La France a pris note avec satisfaction de la récente libération d'un membre du personnel des Nations Unies et de deux membres d'organisations non gouvernementales. Des dizaines de personnels humanitaires locaux et internationaux restent toutefois détenus arbitrairement et en violation du droit international humanitaire, comme l'a rappelé tout à l'heure Tom Fletcher. Nous sommes extrêmement préoccupés par les accusations qui sont portées contre les personnes détenues, et appelons à leur libération immédiate. Ces détentions s'ajoutent aux entraves à l'acheminement de l'aide humanitaire, dans un contexte de besoins accrus, en particulier face à l'épidémie de choléra. Nous exhortons les houthistes à tout mettre en œuvre sans délai pour permettre aux acteurs humanitaires de vacciner les populations les plus vulnérables, et à mettre fin aux campagnes de désinformation orchestrées contre ces acteurs humanitaires, qui jouent un rôle essentiel au bénéfice de la population yéménite dans son ensemble. L'insécurité alimentaire touche désormais toutes les régions du Yémen. Les prévisions indiquent que plus d'un million de personnes supplémentaires pourraient avoir besoin d'aide humanitaire en 2025. Les houthistes doivent cesser de prendre en otage les populations civiles yéménites. Les Yéménites sont les premières victimes des restrictions qu'ils imposent aux opérations humanitaires. La France appelle donc à garantir un accès humanitaire sûr et sans entrave. La communauté internationale doit rester mobilisée pour répondre aux besoins des populations civiles.

Le contexte régional ne doit pas nous faire perdre de vue l'objectif de parvenir à bâtir une paix durable au Yémen. Nous réitérons notre plein soutien à l'Envoyé spécial, M. Hans Grundberg, dans ses efforts pour préparer la nécessaire reprise du processus de paix. Seule une solution politique permettra une cessation complète et durable des hostilités et garantira aux populations une vie digne. Il est primordial d'éviter toute reprise du conflit sur le terrain. Les houthistes doivent revenir à la table des négociations sous la conduite de l'Envoyé spécial. La France souligne l'importance de négociations inclusives, qui garantissent la participation de l'ensemble de la société civile et notamment des femmes yéménites.

M. Escobar Ullauri (Équateur) (*parle en espagnol*) : Je remercie de leurs exposés l'Envoyé spécial Grundberg, le Secrétaire général adjoint Fletcher, que je

félicite de sa nomination, et M. Al-Omeisy, et je salue la participation du Représentant permanent du Yémen à la présente séance.

Des années de conflit au Yémen ont entraîné la perte d'innombrables vies, la destruction des infrastructures du pays, le déplacement de millions de personnes et des urgences sanitaires de grande ampleur. L'accès aux services essentiels demeure un combat de tous les jours pour la population, et l'effondrement économique a rendu les communautés vulnérables face à de graves pénuries de nourriture, d'eau et de fournitures médicales. À cela s'ajoute la poursuite des attaques des houthistes contre les navires commerciaux en mer Rouge et contre Israël, ce qui engendre un cycle de représailles qui entraîne le Yémen plus profondément dans le conflit régional et détourne l'attention de la situation désastreuse dans le pays. Malgré ce scénario complexe, les Yéménites nourrissent l'espoir de parvenir à un règlement pacifique du conflit et d'obtenir la paix à laquelle ils aspirent tant afin d'entamer la reconstruction de leur pays. La communauté internationale, et le Conseil en particulier, ne peut faire fi de cette aspiration. C'est pourquoi l'Équateur appuie les efforts déployés par l'Envoyé spécial Grundberg pour débloquent le dialogue entre les parties, maintenir les canaux de communication ouverts avec le haut commandement militaire et promouvoir la désescalade des tensions. Il est impératif de préserver les engagements pris par les parties dans le cadre de la feuille de route, qui visent à instaurer un cessez-le-feu dans l'ensemble du pays, à répondre aux besoins humanitaires et économiques et à préparer un processus politique inclusif.

Comme l'indique la Banque mondiale dans un récent rapport, un accord de paix serait le mécanisme le plus efficace pour relancer l'économie, qui est gravement touchée par le blocus des exportations de pétrole imposé par les houthistes, empêchant le Gouvernement de disposer des ressources nécessaires pour répondre aux besoins fondamentaux de sa population. Il est également urgent d'accroître l'appui financier en faveur du plan de réponse humanitaire, qui reste sous-financé, pour atténuer l'une des plus grandes crises humanitaires au monde, dont on estime qu'elle touchera plus de 19 millions de personnes d'ici à 2025, comme l'a mentionné le Secrétaire général adjoint Fletcher. Dans ce contexte, il est indispensable de faciliter l'accès des organisations humanitaires et de garantir la sécurité de leur personnel. Je renouvelle l'appel de l'Équateur en faveur de la libération immédiate et inconditionnelle de tous les membres du personnel humanitaire détenus arbitrairement, et sa condamnation des procédures judiciaires infondées engagées contre eux.

Lorsque l'Équateur a entamé son mandat de membre élu au Conseil, la situation au Yémen était l'une des questions qui suscitait le plus grand optimisme quant à la possibilité de parvenir à un accord de paix. Malheureusement, des facteurs internes et l'escalade militaire au Moyen-Orient ont sapé cet optimisme, au point que nous faisons face à un risque réel de rupture de la trêve fragile qui tient toujours. Comme il s'agit de la dernière intervention de mon pays sur la situation au Yémen, je réaffirme qu'il est important que le Conseil maintienne un message cohérent et unifié sur la reprise d'une transition politique dirigée par les Yéménites, qui préserve la trêve et permette de parvenir à une paix durable et pérenne.

M^{me} Baeriswyl (Suisse) : Je voudrais également commencer par remercier l'Envoyé spécial Hans Grundberg de son exposé, mais aussi lui et son équipe de tout le travail précieux effectué et de leur collaboration excellente pendant les deux dernières années. Je voudrais aussi souhaiter la chaleureuse bienvenue à Tom Fletcher, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, et l'assurer de la coopération de la Suisse et du fait que nous allons certainement toujours, même quand on ne sera plus au Conseil, soutenir le droit international humanitaire. Nous resterons une grande donatrice du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, et nous avons aussi la Genève internationale comme centre opérationnel de l'humanitaire à sa disposition. Bien entendu, j'aimerais aussi remercier M. Al-Omeisy d'avoir eu le courage de partager ses souffrances et son destin, avec nous, ici, au Conseil aujourd'hui.

Lors de la première intervention suisse au Conseil sur la situation au Yémen (voir S/PV.9244), nous saluons la trêve prévalant alors entre les parties. La feuille de route présentée par l'Envoyé spécial Hans Grundberg en décembre 2023 nous avait remplis d'espoir. Nous saluons alors l'engagement des parties en faveur d'une feuille de route visant à mettre en œuvre un cessez-le-feu, à améliorer les conditions de vie au Yémen et à préparer la reprise d'un processus politique inclusif sous les auspices de l'ONU. La Suisse a soutenu cette dynamique positive à chacune de ces étapes. Ces développements positifs semblent désormais bien loin, comme on vient de l'entendre. Depuis plus d'une année, nous avons assisté à une reprise inquiétante des attaques au Yémen et depuis celui-ci, ainsi qu'en mer Rouge. Les attaques de ces derniers jours, dont une frappe de drone à Taëz ayant tué six civils et en ayant blessé huit autres, soulignent l'urgence d'agir. Ces événements nous rappellent notre objectif fondamental : une solution politique inclusive, négociée sous

l'égide de l'ONU. L'escalade, tout comme le statu quo, n'offrent aucune perspective viable. C'est pourquoi nous renouvelons notre plein soutien à l'Envoyé spécial Hans Grundberg et à sa feuille de route, qui constitue une base solide pour avancer vers une paix durable. Comme par le passé, nous nous tenons à sa disposition pour accueillir des pourparlers sous l'égide de l'ONU.

Seule une solution politique garantira un avenir serein à la population yéménite. Nous le devons en particulier aux enfants yéménites, qui continuent de subir les conséquences dévastatrices de ce conflit. Les graves violations documentées à leur égard – meurtres et atteintes à l'intégrité physique, recrutement, attaques contre les écoles et hôpitaux, ou obstacles à l'aide humanitaire – exigent des actions décisives. Ces violations doivent cesser. La Suisse s'engage à cet effet au travers du Groupe des Amis des enfants touchés par le conflit armé au Yémen, que nous coprésidons avec la Norvège. Nous contribuons également au mécanisme de surveillance et de communication sur les violations graves. Nous appelons aussi à la reprise des discussions pour l'échange de prisonniers, dont certains sont mineurs. Ceux-ci doivent bénéficier d'une attention particulière. Leur libération est une priorité absolue.

Les effets du changement climatique, comme les inondations ou les sécheresses, précarisent aussi l'avenir de millions de Yéménites. Depuis 2015, des événements extrêmes liés au changement climatique ont renforcé la crise humanitaire et déplacé 4,5 millions de personnes. Le changement climatique agit comme un multiplicateur de risques, redoublant la vulnérabilité de la population, entraînant la compétition pour des ressources et nourrissant ainsi le conflit. Une paix durable passe aussi par le renforcement de la résilience des communautés et des solutions qui répondent aux impacts combinés du conflit et du changement climatique.

Principalement due au conflit armé qui ravage le pays depuis plus d'une décennie et exacerbée par le changement climatique, la situation humanitaire désastreuse engendre un terreau propice à la violence. Dans ce contexte, le rôle des acteurs et actrices humanitaires au Yémen est d'une importance cruciale. Pourtant, leur travail est gravement entravé et leur sécurité reste précaire, comme en témoigne la détention prolongée et arbitraire de membres du personnel humanitaire et onusien par les houthistes depuis maintenant six mois. La Suisse condamne fermement la détention de ces personnes et appelle à leur libération immédiate et inconditionnelle.

Comme le rappelle la résolution 2730 (2024), ce personnel est protégé par le droit international humanitaire.

Je terminerai sur ces mots : il n'y a pas de fatalité. Où il y a de la volonté politique, il y a espoir de changement. Le Conseil doit garder le Yémen, et surtout la population civile du Yémen, au centre de son attention, malgré les turbulences régionales. Il doit continuer à œuvrer pour la paix afin d'en faire une réalité tangible pour les générations futures. Et pour ce faire, il doit rester uni.

M. Polyanskiy (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions de leurs exposés l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, M. Hans Grundberg, et le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, M. Tom Fletcher. Nous avons écouté M. Hisham Al-Omeisy avec attention.

Nous sommes de plus en plus préoccupés par la stagnation du processus visant à régler la question yéménite. Bien que les paramètres pour la normalisation de la situation dans le pays aient été convenus il y a près de deux ans, le résultat souhaité, à savoir l'instauration d'un processus politique à part entière, continue de se faire attendre, et ce bien que les parties belligérantes aient exprimé leur volonté de concrétiser les accords conclus en signant une feuille de route à cet effet. Pendant ce temps, les positions des différentes forces radicales sur le terrain ne font que se renforcer. Le nombre d'incidents se produisant près de la ligne de confrontation a augmenté, et nous ne pouvons pas exclure totalement la possibilité d'une reprise des hostilités.

Il est clair que la situation au Yémen est influencée par les troubles croissants dans l'ensemble du Moyen-Orient, notamment l'opération militaire israélienne en cours dans la bande de Gaza et les événements au Liban et en Syrie. Nous ne voyons cependant pas pourquoi ces conflits devraient entraver la progression des négociations inter-yéménites. Nous sommes convaincus qu'il faut avancer vers le règlement de la question yéménite sans se préoccuper de la situation en mer Rouge ou des événements régionaux.

La fenêtre de tir ne restera pas éternellement ouverte. Plus le blocage persiste, plus les parties au conflit risquent de prendre des mesures unilatérales, qui auraient de lourdes conséquences pour l'État yéménite. Si l'on veut éviter ce scénario extrêmement indésirable, il est urgent d'intensifier les efforts de médiation sous les auspices de l'ONU. Nous sommes, quant à nous, disposés à fournir toute l'aide possible à cet effet.

Un dialogue inclusif impliquant toutes les forces politiques du pays, y compris Ansar Allah, permettrait d'atteindre le résultat souhaité. Il complèterait de manière satisfaisante les efforts globaux entrepris par l'Envoyé spécial Grundberg pour stabiliser la situation au Yémen. Le rapprochement en cours entre les plus grandes puissances régionales – les voisins du Yémen – crée également un contexte favorable à la reprise du processus de normalisation. Nous appelons tous les protagonistes à poursuivre dans cette voie sans perdre de temps.

En ce qui concerne le maintien de la sécurité de la navigation internationale en mer Rouge, notre position reste inchangée : nous condamnons fermement toutes les mesures qui entravent la liberté de navigation et mettent en danger les navires marchands. Nous demandons à Ansar Allah de s'abstenir d'attaquer les navires et de libérer le navire marchand *Galaxy Leader* et son équipage, dont les membres sont détenus depuis plus d'un an.

Les bombardements illégaux visant régulièrement le territoire yéménite, menés par la soi-disant « coalition » des États-Unis et de leurs satellites, qui se poursuivent à ce jour, doivent eux aussi cesser immédiatement. Contrairement à ce que prétendent les agresseurs occidentaux, ces mesures belligérantes ne contribuent pas à normaliser la situation au Yémen ou dans ses environs. Elles ne font que retarder la paix tant attendue dans ce pays et confortent le mouvement Ansar Allah dans sa conviction que la résistance aux forces extérieures hostiles est payante. L'histoire du Yémen montre que rien ne peut être réglé par la force dans ce pays. Le sang a déjà suffisamment coulé au Moyen-Orient. Peut-être est-il temps de rassembler les pierres plutôt que de les disperser.

Nous ne pouvons négliger la crise humanitaire aiguë qui sévit depuis longtemps au Yémen. Selon l'*Aperçu de la situation humanitaire mondiale 2025*, élaboré par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, près de 20 millions de personnes auront besoin d'une aide humanitaire dans ce pays. Leurs conditions de vie restent désastreuses en raison des troubles socioéconomiques et de l'accès limité à l'eau potable, aux soins de santé et à l'éducation. Le risque de malnutrition reste également élevé. On s'attend à une augmentation du nombre d'épidémies de maladies infectieuses, dont le choléra. Le nombre de personnes déplacées à l'intérieur du pays s'élève à près de 5 millions, principalement des femmes et des enfants. Il est extrêmement difficile de remédier à cette situation tragique. Si la communauté internationale dans son ensemble ne conjugue pas ses efforts, si le financement de l'aide humanitaire n'augmente pas fortement et si l'on ne

supprime pas les obstacles qui empêchent les travailleurs humanitaires de faire leur travail, il ne sera pas possible d'améliorer les conditions de vie du peuple yéménite.

Dans ce contexte, nos collègues du Conseil et nous-mêmes sommes préoccupés par la situation toujours non réglée du personnel des Nations Unies recruté localement et détenu au Yémen. Il est inacceptable de prendre des mesures qui violent les privilèges et immunités des structures et du personnel des Nations Unies. Nous devons faire toute la lumière sur ce qui se passe et garantir l'accès humanitaire aux détenus.

Dans le même temps, nous sommes opposés au recours aux pressions et aux menaces dans nos échanges avec Ansar Allah. Il faut au contraire effectuer un travail de médiation minutieux sur le terrain, qui créerait les conditions d'une éventuelle libération des détenus.

M. Hwang (République de Corée) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial Hans Grundberg et le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, Tom Fletcher, de leurs exposés. Je remercie également M. Al-Omeisy d'avoir partagé ses expériences personnelles avec nous aujourd'hui. Je saisis également cette occasion pour souhaiter au Secrétaire général adjoint Fletcher toute la réussite possible dans ses efforts pour répondre aux besoins humanitaires mondiaux et assurer la protection des populations. Je souhaite en outre chaleureusement la bienvenue au représentant du Yémen à la présente séance.

Alors que nous nous réunissons pour la dernière séance d'information de l'année consacrée à cette question, nous faisons le point sur l'absence de progrès depuis l'adoption de la résolution 2722 (2024) en janvier en conséquence des attaques commises par les houthistes en mer Rouge.

À cet égard, qu'il me soit permis d'aborder les questions suivantes aujourd'hui.

Premièrement, les attaques irresponsables et illégales des houthistes se poursuivent en mer Rouge et au-delà, s'intensifiant jusqu'à des attaques directes contre Israël, y compris la frappe de drone menée lundi contre Tel-Aviv. Non seulement ces provocations menacent la stabilité régionale et bloquent le processus politique au Yémen, mais elles perturbent également les chaînes d'approvisionnement mondiales.

Selon le récent rapport publié par l'International Institute for Strategic Studies, la circulation des navires marchands en mer Rouge a chuté de 50 % cette année. Il

est impératif que les houthistes cessent immédiatement leurs provocations irresponsables. L'exploitation des tensions régionales depuis le 7 octobre est injustifiable.

Nous espérons que la pleine mise en œuvre de l'accord de cessez-le-feu le long de la Ligne bleue et la récente dynamique historique en faveur d'une transition politique en Syrie auront un effet catalyseur sur la dynamique au Moyen-Orient et mèneront à la stabilité et au progrès politique au Yémen.

Deuxièmement, plus de six mois se sont écoulés depuis la scandaleuse détention arbitraire par les houthistes de plus de 50 membres du personnel des Nations Unies, d'organisations non gouvernementales, de la société civile et de missions diplomatiques. Si certains ont été libérés, un grand nombre d'entre eux sont toujours détenus. Nous condamnons fermement ces détentions inacceptables, qui constituent une violation du droit international. Nous voudrions nous faire l'écho du dernier appel du Secrétaire général à la libération immédiate et inconditionnelle de toutes les personnes détenues arbitrairement, y compris le personnel humanitaire.

Troisièmement, chaque mois, nous sommes témoins de l'aggravation continue de la situation humanitaire au Yémen. Le dernier rapport du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés confirme que les inondations ont déplacé 100 000 familles, exacerbant la crise du logement et la pénurie d'eau. Nous exhortons la communauté internationale à recentrer son attention sur la détérioration de la situation humanitaire au Yémen. La République de Corée est pleinement décidée à continuer de contribuer concrètement à répondre aux besoins humanitaires, en étroite collaboration avec toutes les parties prenantes concernées.

Quatrièmement, tous les États Membres de l'ONU, y compris les pays voisins, doivent appliquer scrupuleusement toutes les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, notamment en ce qui concerne l'embargo sur les armes. À cet égard, nous exhortons les États Membres de l'ONU à accorder une attention particulière aux conclusions qui figurent dans le rapport final (S/2024/731) du Groupe d'experts sur le Yémen créé en application de la résolution 2140 (2014) pour cette année. En tant que Présidente du Comité des sanctions concernant le Yémen, la République de Corée poursuivra ses efforts constructifs à cette fin.

Pour terminer, nous réaffirmons notre soutien indéfectible aux efforts inlassables que déploie l'Envoyé spécial Grundberg pour relever ces multiples défis et

jeter les bases d'une transition politique inclusive et dirigée par les Yéménites sous les auspices de l'ONU. Bien que 2024 ait été une année décourageante, compte tenu des changements dramatiques survenus récemment dans la région, nous avons bon espoir d'enregistrer des progrès et des évolutions positives au Yémen et au Moyen-Orient dans son ensemble en 2025.

M. Geng Shuang (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie tout d'abord l'Envoyé spécial Grundberg, le Secrétaire général adjoint Fletcher et le représentant de la société civile de leurs exposés. Je salue la participation du représentant du Yémen à la présente séance. Étant donné qu'il s'agit du premier exposé du Secrétaire général adjoint Fletcher au Conseil de sécurité, je lui souhaite la bienvenue et je saisis cette occasion pour réaffirmer que la Chine appuie avec force l'action humanitaire de l'ONU.

La récente tournure dramatique des événements en Syrie a apporté de nouveaux éléments d'instabilité et d'incertitude à l'ensemble de la région du Moyen-Orient. Elle pourrait également avoir des répercussions sur la situation au Yémen et en mer Rouge. Les échanges de tirs continus entre Israël et les houthistes, ainsi que l'annonce récente selon laquelle Israël envisagerait une nouvelle frappe de grande envergure contre le Yémen, constituent une évolution extrêmement inquiétante et troublante. J'appelle une fois de plus toutes les parties à faire preuve de retenue et à s'abstenir de tout acte susceptible d'aggraver la situation. J'insiste sur le fait que la souveraineté, la sécurité et l'intégrité territoriale du Yémen doivent être respectées.

Je tiens à rappeler que le règlement de la question yéménite passe, en fin de compte, par une solution politique. La stagnation actuelle du processus de paix ne sert pas les intérêts fondamentaux ou à long terme du peuple yéménite. Toutes les parties doivent faire preuve de volonté politique, prendre des mesures concrètes pour renforcer progressivement la confiance mutuelle, créer les conditions nécessaires à la reprise du dialogue et promouvoir conjointement un processus politique global dirigé et contrôlé par les Yéménites. La Chine appuie les efforts de médiation de l'Envoyé spécial Grundberg et appelle toutes les parties à soutenir son travail pour que l'impasse politique observée au Yémen soit réglée au plus tôt.

Dans le même temps, la persistance des tensions en mer Rouge nous préoccupe. Nous appelons une nouvelle fois les houthistes à respecter le droit des navires commerciaux de tous les pays de naviguer dans les eaux de la mer Rouge, conformément au droit international, à cesser leurs attaques et leur harcèlement et à garantir la sécurité des voies de navigation dans les eaux de la mer Rouge.

Nous appelons les parties concernées à faire preuve de calme et de retenue et à cesser toute action susceptible d'aggraver les tensions.

Selon le rapport du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, en 2025, 19,5 millions de Yéménites auront besoin d'une aide humanitaire et le pays sera aux prises avec des difficultés considérables sur les plans de la sécurité alimentaire et de la santé publique. La communauté internationale doit augmenter ses investissements concernant l'aide humanitaire et le développement au Yémen et travailler de manière concertée pour améliorer la situation humanitaire. La Chine se félicite de la récente libération de trois détenus et appelle toutes les parties concernées à renforcer leur collaboration et leur communication afin d'obtenir la libération de tous les détenus dans les plus brefs délais.

Avant de conclure, je voudrais souligner que 14 mois se sont écoulés depuis le début du conflit à Gaza et que les retombées négatives se multiplient. Le Liban et la Syrie, ainsi que la mer Rouge et le Yémen, connaissent tous de nouvelles turbulences. Le Conseil de sécurité doit rester uni et prendre des mesures pour promouvoir l'instauration dès que possible d'un cessez-le-feu permanent à Gaza et d'une désescalade progressive dans la région, afin d'éviter que d'autres pays ne sombrent dans une catastrophe. Nous sommes prêts à travailler avec toutes les parties et à poursuivre sans relâche nos efforts pour parvenir à un règlement politique au Yémen et pour garantir la paix et la stabilité au Moyen-Orient.

M. Ponikvar (Slovénie) (*parle en anglais*) : Nous remercions l'Envoyé spécial Grundberg et le Secrétaire général adjoint Fletcher de leurs exposés, ainsi que M. Al-Omeisy de son témoignage extrêmement personnel. Nous saluons la présence de l'Ambassadeur du Yémen dans cette salle. Comme il s'agit du premier exposé du Secrétaire général adjoint Fletcher au Conseil de sécurité, je saisis cette occasion pour lui souhaiter plein succès. Le travail du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) est indispensable et il peut être assuré du soutien de la Slovénie.

La population du Yémen a connu une année tumultueuse, marquée par une aggravation de l'insécurité alimentaire, des troubles économiques, des inondations dévastatrices et la propagation des maladies. Pour de nombreux enfants, c'est une année durant laquelle ils n'ont pu se rendre à l'école. Pour beaucoup de femmes et de filles, cette année a été marquée par des violences sexuelles et fondées sur le genre. Elle a également signé une détérioration constante des conditions de travail des

travailleurs humanitaires sur le terrain. Nous prenons acte de la récente libération d'un membre du personnel des Nations Unies et de deux membres d'organisations non gouvernementales, après la vague injustifiable de détentions opérée par les houthistes il y a six mois. Même si c'est un soulagement, ce n'est tout simplement pas suffisant. Nous appelons à nouveau à la libération immédiate et inconditionnelle de tout le personnel humanitaire détenu et à l'application de la résolution 2730 (2024).

Nous félicitons l'OCHA et l'ensemble de la communauté humanitaire d'être restés sur place et de fournir, dans tout le pays, des services vitaux et indispensables à la survie des populations. Nous prenons note de l'exercice de priorisation entrepris par l'OCHA. Il est regrettable que des priorités doivent être établies, mais nous en comprenons la raison : le personnel humanitaire doit être protégé. Nous appelons à une action humanitaire commune et fondée sur des principes au Yémen et à un financement durable du plan de réponse à l'aube de la nouvelle année.

En décembre 2023, les parties yéménites ont franchi une étape importante en s'engageant à suivre une série de mesures afin d'instaurer un cessez-le-feu national et de travailler sur une feuille de route de l'ONU. Toutefois, depuis lors, elles n'ont pas fait le nécessaire pour concrétiser ces engagements et installer une paix durable. La situation catastrophique à Gaza, qui requiert désespérément un cessez-le-feu, a sans aucun doute entravé ces efforts. Les attaques des houthistes en mer Rouge et contre Israël ont exacerbé une situation déjà désastreuse. Nous continuons d'appeler à la cessation immédiate de ces attaques. Nous rappelons une fois de plus qu'il ne peut y avoir de solution militaire à ce conflit. Un retour à la guerre au Yémen est inimaginable. La diplomatie doit prévaloir. Le dialogue doit prévaloir. C'est pourquoi nous soutenons pleinement les efforts de l'Envoyé spécial visant à préserver l'espace de médiation.

La Journée internationale des défenseurs des droits de l'homme a été célébrée hier ; l'occasion d'examiner la situation des droits humains dans le monde. Malheureusement, au Yémen, cette situation reste extrêmement préoccupante. Nous insistons sur la nécessité d'une surveillance indépendante et impartiale du respect des droits humains et d'un recensement, documents à l'appui, des violations et atteintes graves commises au Yémen. Nous soulignons que l'obligation de rendre des comptes et la justice transitionnelle doivent être pleinement intégrées dans tout processus de paix futur. Nous rappelons le rôle crucial des femmes dans la promotion de la paix et de la

sécurité et nous nous félicitons de la tenue, au début du mois, à Aden, du septième Sommet féministe.

Alors que la région connaît des changements majeurs, nous restons convaincus qu'il est possible de parvenir à une paix inclusive au Yémen. La Slovénie appelle une fois de plus toutes les parties au conflit à donner la priorité à la population yéménite, pour qu'elle puisse enfin se reconstruire en 2025.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentante des États-Unis.

Pour commencer, je remercie l'Envoyé spécial Grundberg et le Secrétaire général adjoint Fletcher, du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, de leurs exposés. Comme il s'agit du premier exposé de M. Fletcher au Conseil de sécurité, je tiens à le féliciter pour sa nomination et à lui souhaiter la bienvenue parmi nous. Les deux intervenants ont une fois de plus souligné le caractère irresponsable des attaques maritimes que mènent les houthistes et la détérioration de la situation humanitaire dans les territoires qu'ils contrôlent. Je tiens à remercier tout particulièrement M. Hisham Al-Omeisy d'avoir partagé son histoire poignante, une histoire qui se répète malheureusement sans cesse au Yémen, les houthistes continuant de détenir illégalement un nombre incalculable de personnes. Je tiens à saluer la participation du Représentant permanent du Yémen aujourd'hui.

Nous avons longuement discuté des actions inquiétantes des houthistes, mais ces conversations n'ont provoqué aucun changement notable dans le comportement de ces derniers. Ils n'ont pas tenu compte des appels lancés dans cette salle ni du consensus consacré par de multiples documents du Conseil. Au contraire, ils ont fait fi des exigences claires de la résolution 2722 (2024) de mettre fin à leurs attaques maritimes et de libérer l'équipage illégalement détenu du navire marchand *Galaxy Leader*. Ils n'ont pas non plus modifié leur comportement à la suite des déclarations à la presse du Conseil de sécurité publiées en décembre 2023 (SC/15513) et le mois dernier (SC/15904). Au contraire, les houthistes, avec l'aide de missiles balistiques antinavires fournis par l'Iran, n'ont fait que poursuivre leurs attaques dangereuses, notamment contre des navires de guerre américains, un navire marchand turc et un porte-conteneurs exploité par les Émirats arabes unis. Et ils continuent de prendre Israël pour cible.

La propagande pointue des houthistes sur les réseaux sociaux montre clairement qu'ils se soucient

d'avantage de plastronner auprès d'un public étranger que d'aider leur propre peuple. Leurs vidéos sont complétées par une campagne de désinformation concertée destinée à protéger leurs semblants de succès tactique et à affaiblir la détermination des partenaires régionaux et des pays qui partagent les mêmes idées. Cela ne peut ni ne doit se produire. Que ce soit au Conseil ou dans le cadre de partenariats tels que l'opération ASPIDES et l'opération Prosperity Guardian, la communauté internationale est fermement résolue à lutter contre les menaces qui pèsent sur les droits et les libertés de navigation. À cette fin, les États-Unis sont favorables à un renforcement des moyens dont dispose le Mécanisme de vérification et d'inspection des Nations Unies pour inspecter les navires à destination des ports contrôlés par les houthistes, afin de contribuer à réduire les flux d'armes en provenance de l'Iran destinées aux houthistes. À l'heure actuelle, ces transferts se produisent à un rythme sans précédent, et ce en violation de multiples résolutions du Conseil de sécurité. Cela doit cesser. En outre, à la suite du lancement réussi, le mois dernier, du Partenariat pour la sécurité maritime au Yémen, nous continuerons à travailler avec les garde-côtes de la République du Yémen pour contrôler les activités illicites le long du littoral du pays.

Enfin, nous continuerons à faire pression pour que les houthistes et ceux qui les soutiennent répondent de leurs actes. Trop c'est trop. Nous avons déjà prévenu que les simulacres de procès pouvant conduire à l'exécution de membres du personnel humanitaire, diplomatique et des Nations Unies détenus illégalement sont totalement inacceptables. Le mois dernier, les États-Unis ont demandé au Conseil de sécurité d'appeler à la libération immédiate de tous les détenus (voir S/PV.9782), des personnes qui sont en fait des otages et qui veulent désespérément rentrer chez elles pour retrouver leur famille, comme M. Al-Omeisy a pu le faire. Les États-Unis sont déçus que certains membres du Conseil aient une fois de plus entravé cette tentative de parler d'une seule voix sur la question de ces détenus – déçus, mais pas surpris. Après tout, il est de plus en plus clair que la Russie poursuit ses propres intérêts politiques avec les houthistes, intérêts qui prennent le pas sur la collaboration au Conseil. Nous avons vu des éléments de preuve inquiétants montrant que Moscou cherche activement à établir des contacts avec les houthistes et à discuter de transferts d'armes. Et maintenant, des rapports alarmants indiquent que les forces armées russes ont recruté des centaines de Yéménites pour mener leur guerre injustifiée en Ukraine.

Je suis sûr que mon collègue russe ne fera que nier, nier, et encore nier, tout comme la Russie a nié

que des forces nord-coréennes participaient à la guerre contre l'Ukraine et tout comme elle a nié qu'elle envahirait l'Ukraine. Mais les faits ne mentent pas, et le fait est que malgré l'ingérence néfaste de la Russie et de l'Iran, la seule façon de régler le conflit au Yémen est de trouver une solution politique inclusive. Plutôt que de poursuivre leurs assauts en mer Rouge et contre les voies navigables environnantes, les houthistes doivent désamorcer la situation et revenir à un processus politique, qui mette un terme durable au conflit et réponde aux appels des Yéménites en faveur de la justice, de la responsabilité et des réparations pour les violations de leurs droits humains et les atteintes à ces droits.

Je reprends à présent mes fonctions de Présidente du Conseil de sécurité.

Je donne la parole au représentant du Yémen.

M. Al-Saadi (Yémen) (*parle en arabe*) : Je tiens tout d'abord à vous féliciter, Madame la Présidente, de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois en cours et à vous souhaiter plein succès dans l'exercice de vos fonctions. Je remercie également votre prédécesseure, la Représentante permanente du Royaume-Uni, de sa présidence réussie du Conseil le mois dernier.

Nous remercions l'Envoyé spécial Hans Grundberg et M. Tom Fletcher, que nous félicitons de sa nomination au poste de Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence. Nous lui souhaitons plein succès et nous nous réjouissons à la perspective de travailler avec lui pour remédier aux souffrances humanitaires au Yémen. Je tiens également à remercier notre frère Hisham Al-Omeisy. Je les remercie tous trois de leurs observations.

Nous avons souligné à plusieurs reprises au Conseil qu'il ne saurait y avoir de paix au Yémen sans un partenaire authentique qui renonce à la guerre, croit en l'égalité des droits pour tous les Yéménites, rejette la violence comme moyen d'imposer un programme politique et place les intérêts du peuple yéménite au-dessus de toute autre considération. Ce qui fait actuellement défaut au Yémen, c'est la paix dans toutes ses dimensions. Cela est dû au fait que les milices terroristes houthistes, soutenues par le régime iranien, ont rejeté tous les efforts régionaux et internationaux pour mettre un terme à la crise yéménite. Elles ne veulent pas la paix et n'ont pas participé sérieusement à ces efforts. Elles sont inflexibles, optent pour l'escalade militaire sur tous les fronts et mènent une guerre économique systématique contre le peuple yéménite. Tout cela se déroule dans le contexte d'une trêve fragile que les

milices houthistes ne respectent pas. Le Conseil de sécurité et la communauté internationale doivent donc revoir leur manière de réagir au comportement de ces milices et à leur approche, qui déstabilise le Yémen et la région.

Dans ce contexte, le Gouvernement yéménite réaffirme son engagement en faveur d'un processus de paix global, juste et durable, fondé sur les mandats politiques convenus, à savoir l'Initiative du Conseil de coopération du Golfe et son mécanisme de mise en œuvre, les résultats de la Conférence de dialogue national et les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, en particulier la résolution 2216 (2015). Nous réaffirmons notre appui à l'Envoyé spécial Grundberg et à toutes les initiatives et propositions visant à régler la crise au Yémen afin de répondre aux aspirations et aux espoirs du peuple yéménite. Mon gouvernement apprécie grandement les efforts déployés par l'Arabie saoudite et Oman, pays frères, pour relancer le processus politique et parvenir ainsi à un règlement politique, mettre fin au conflit et rétablir la sécurité et la stabilité au Yémen.

L'escalade des milices houthistes en mer Rouge et dans le détroit de Bab el-Mandab constitue une menace non seulement pour le Yémen et sa stabilité, mais aussi pour la paix et la sécurité régionales et internationales en général, ainsi que pour la liberté internationale de navigation et de commerce. Cette menace n'est pas nouvelle et elle ne sort pas de nulle part. La raison en est que, pendant des années, la communauté internationale n'a tenu aucun compte des avertissements du Gouvernement yéménite concernant la remise en cause par les milices houthistes de l'Accord de Stockholm, y compris l'Accord sur Hodeïda. Les houthistes continuent de contrôler la ville de Hodeïda et ses ports, dont ils se servent comme plateforme pour attaquer les routes maritimes internationales et les navires de commerce, lancer des missiles et des drones, déployer des mines marines et se livrer au trafic d'armes, en violation du régime de sanctions établi par la résolution 2140 (2014) et des résolutions pertinentes qui ont suivi. Le fait est que ces milices, soutenues par le régime iranien, cherchent à saper la sécurité et la stabilité dans la région et à menacer les routes maritimes internationales, qui sont le moteur de l'économie internationale, et s'emploient à torpiller tous les efforts et initiatives déployés en vue d'une désescalade et d'un règlement pacifique de la crise au Yémen. Elles détruisent les capacités du peuple yéménite, prolongent la guerre, aggravent la crise humanitaire et entravent le processus de paix mené sous l'égide de l'ONU.

L'Iran doit rester en dehors du Yémen et respecter sa souveraineté et son identité tout en permettant à son peuple de construire son État et l'avenir meilleur qu'il mérite, ce qui n'a que trop tardé. Le régime iranien continue de fournir aux milices houthistes des experts, un entraînement et des armes, y compris des missiles balistiques et des drones, en violation flagrante des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, notamment les résolutions 2216 (2015) et 2140 (2014). Cela montre également le mépris de ce régime pour les efforts déployés par la communauté internationale et le Conseil afin de maintenir la paix et la sécurité internationales et régionales. Cela signifie que pour atteindre cet objectif et régler la crise yéménite, le Conseil doit veiller à ce que ses résolutions soient appliquées, et prendre des mesures fermes pour dissuader les personnes qui violent ses résolutions et les obliger à répondre de leurs actes.

Le Gouvernement yéménite appelle une fois de plus la communauté internationale à apporter son soutien à l'économie et au développement du Yémen et à l'aider à renforcer ses capacités dans le domaine de la sécurité, notamment celles des garde-côtes yéménites, afin de combattre les problèmes de sécurité qui menacent la navigation internationale en mer Rouge, dans le détroit de Bab el-Mandab et dans le golfe d'Aden. Nous apprécions à leur juste valeur les efforts déployés par le Royaume-Uni et l'annonce d'un nouveau programme d'appui aux garde-côtes yéménites dans le cadre de la lutte coordonnée contre le trafic d'armes, la piraterie, le terrorisme et la criminalité organisée. Aider le Gouvernement yéménite à régler les problèmes de développement et de sécurité est dans l'intérêt de tous et représente un investissement dans la stabilité de la région et du monde. Nous soulignons en outre qu'il faut que le Mécanisme de vérification et d'inspection des Nations Unies joue un rôle actif.

Le Gouvernement yéménite est aux prises avec des difficultés économiques, car il n'a pas été en mesure de reprendre ses exportations de pétrole pendant plus de deux ans du fait des attaques perpétrées par les milices terroristes houthistes contre les installations pétrolières, privant ainsi le peuple yéménite de sa ressource la plus importante. Cette situation a des répercussions sur le budget général de l'État et empêche le Gouvernement de fournir des services de base à ses citoyens et de payer le traitement des fonctionnaires. Ce faisant, l'économie nationale ne dispose plus d'une monnaie forte et la pression sur le taux de change de la monnaie nationale augmente. Le Gouvernement yéménite appelle de nouveau la communauté internationale à l'appuyer et à l'aider à trouver le moyen de reprendre les exportations de pétrole.

Il s'agit d'une ressource essentielle qui nous permettra d'honorer nos obligations.

Compte tenu des difficultés économiques, le Gouvernement yéménite s'efforce de mettre en œuvre un ensemble de mesures visant à atténuer les souffrances économiques et humanitaires, à enrayer la détérioration de l'économie et à stabiliser les services de base, notamment en élaborant des plans et en fixant des priorités afin de trouver des solutions durables pour le développement et la fourniture de services et en procédant à une série de réformes économiques, financières et administratives. Il s'emploie également à promouvoir la transparence et l'application du principe de responsabilité et à lutter contre la corruption, qui sont des priorités actuelles. Nous sommes convaincus que la communauté internationale, nos partenaires de développement des pays frères et amis et les organisations internationales de donateurs soutiendront les plans et les programmes du Gouvernement dans ces circonstances exceptionnelles en vue de garantir la stabilité économique et le relèvement, de renforcer les institutions gouvernementales et de prendre en compte les besoins et les priorités en matière de développement dans toutes les interventions humanitaires. À cet égard, le Gouvernement yéménite se félicite de l'aide au développement et de l'appui humanitaire apportés par ses frères du Royaume d'Arabie saoudite et des Émirats arabes unis pour atténuer les effets désastreux de la crise sur les plans humanitaire et économique.

Hier, les peuples du monde entier ont célébré la Journée des droits de l'homme. Pendant ce temps, les milices houthistes continuent de commettre des crimes, se livrant à des enlèvements, des actes de répression, des disparitions forcées et des détentions arbitraires, contre notre peuple dans les zones qu'elles contrôlent. Elles prennent pour cible des zones densément peuplées, ce qui a entraîné la mort de dizaines de civils, dont des femmes et des enfants. Dernier fait en date, l'horrible crime perpétré dans le district de Maqbana, dans la province de Taëz, au cours duquel les milices houthistes ont attaqué un marché populaire à l'aide d'un drone de fabrication iranienne, a fait six morts et huit blessés, dont des enfants. Ce crime n'est pas une exception, mais s'inscrit au contraire dans une démarche systématique depuis le coup d'État organisé par les milices houthistes et dans le cadre de l'escalade militaire menée par ces milices dans plusieurs régions dans le but de terroriser et de déplacer la population et de compromettre les efforts de désescalade et la possibilité de parvenir à une solution pacifique à la crise.

Nous avons toujours appelé l'ONU, en particulier le Conseil de sécurité et le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, à prendre des positions fermes et solennelles à l'égard des violations et des crimes commis par les milices houthistes, qui non seulement portent atteinte au peuple yéménite, mais englobent également la détention, l'enlèvement et la disparition forcée, il y a plus de six mois, de dizaines d'employés d'organismes des Nations Unies, d'organisations internationales et locales et de missions diplomatiques présents au Yémen.

Malheureusement, nous avons été témoins de l'inaction persistante de la communauté internationale et de l'emploi de formules modérées qui ne reflètent pas la gravité des crimes et des violations, ce qui a encouragé ces milices à poursuivre leurs pratiques contraires au droit international humanitaire, au droit des droits humains et à la législation nationale. Le Gouvernement yéménite renouvelle son appel à l'ONU et au Conseil de sécurité pour qu'ils redoublent d'efforts afin de garantir la libération immédiate et inconditionnelle des personnes enlevées, des travailleurs humanitaires et de l'ensemble des détenus et des personnes disparues de force, et de mettre fin à leurs souffrances et à celles de leur famille, conformément au principe « tous pour tous ». Étant donné

que les milices houthistes continuent de prendre pour cible les organismes de secours et d'aide humanitaire et de faire obstacle à leurs activités, le Gouvernement yéménite demande une nouvelle fois à l'ONU et à toutes les organisations internationales opérant au Yémen de transférer leurs quartiers à Aden, capitale provisoire, afin d'assurer la sécurité et la sûreté de leur personnel dans un environnement sûr et approprié dans lequel il pourra travailler et fournir des services humanitaires à tous les Yéménites, partout dans le pays, sans discrimination ni entrave.

Pour terminer, le Gouvernement yéménite espère que la conférence des donateurs mobilisera les fonds nécessaires au plan de réponse humanitaire 2025 pour le Yémen et appelle les partenaires donateurs des pays frères et amis et les organisations internationales à offrir un soutien généreux au plan pour combler le déficit de financement, répondre aux besoins humanitaires existants et éviter l'interruption de l'aide salvatrice. Nous invitons la communauté internationale à maintenir le Yémen au premier rang de ses priorités, en particulier au vu des nombreuses crises humanitaires qui sévissent dans bien des pays.

La séance est levée à 11 h 35.